

Ville de SAULT-LÈS-RETHEL (Ardennes)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 14 octobre 2025

N° 034 - 2025

Conseillers

Nombre en exercice : 19
Nombre de présents : 11
Procurations : 4
Nombre de votants : 15

Votes

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation

8 octobre 2025,
Affichée et mise en ligne
le 8 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze octobre, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur KOCIUBA, Maire.
Étaient présents : Mmes DUBRUNQUEZ, EMON, FONTAINE B, JACOB, POUPONNEAU
MM. KOCIUBA, CAPITAIN, DENIS, GOURNET, LEJEUNE, STIENNE
Absents excusés :
Mme BENYAHIA qui donne pouvoir à Mr DENIS
Mme FONTAINE N. qui donne pouvoir à Mme JACOB
Mr MAQUIN qui donne pouvoir à Mr GOURNET
Mme SIMON qui donne pouvoir à Mr KOCIUBA
Absents : Mme TOUROLLE, Mr BRIZION, Mr KRAWIEC, Mr LAQUEUE
Secrétaire de séance : Mme JACOB
Le procès-verbal du 22 septembre 2025 est approuvé.

Objet : Enfouissement des réseaux électroniques (télécom) impasse des Jeux et impasse Champagne-Ardenne

L'enfouissement des réseaux électroniques ne bénéficie d'aucune subvention de la Fédération Départementale d'Electricité des Ardennes.

Le coût des travaux est estimé à 7 169.94€ pour l'impasse Champagne-Ardenne et à 7 420.33€ pour l'impasse des Jeux.

Le coût relatif aux études est estimé à 700.00€ par impasse, soit un total de 1 400.00€ pour les deux impasses.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le programme d'enfouissement des réseaux électroniques de l'impasse Champagne-Ardenne et de l'impasse des Jeux

ACCEPTE le versement à la FDEA du coût total sur ces opérations par la commune

Le secrétaire de séance,
Angélique JACOB



Le Maire,
Michel KOCIUBA



En séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme, Sault-lès-Rethel, le 2025
Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission
en sous-préfecture le 2025
de la publication le 2025
Mise en ligne sur le site internet le 2025